

ARRETE n° 2024/106

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRÊTÉS DU MAIRE**

OBJET : Enquête publique portant sur le projet de transfert de voies et espaces de stationnements privés ouvert à la circulation publique : rues Berlioz, rue des Peupliers, rue des Ormeaux, voie et espace de stationnement rue de la Mercerie, voie et espace de stationnement boulevard des Chênes et espace trottoir rue du Stade dans le domaine public communal et désignation d'un commissaire-enquêteur

Le Maire de la Commune de BELLEVIGNY ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n° 76-921 du 8 octobre 1976 fixant les modalités de l'enquête préalable à l'aliénation de délaissés communaux) ;

Vu la délibération n° 2023-10-09 en date du 17 octobre 2023 portant sur la vente d'un terrain chemin des Ajoncs ;

Vu la délibération n° 2024-05-01 en date du 28 mai 2024 engageant la procédure de transfert d'espaces privés ouverts à la circulation du public : rues Berlioz, de la Mercerie, des Peupliers, des Ormeaux, du Stade et boulevard des Chênes en vue de leur intégration dans le domaine public communal

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Une enquête publique relative au transfert de voies et espaces de stationnements privés ouvert à la circulation publique : rues Berlioz, rue des Peupliers, rue des Ormeaux, voie et espace de stationnement rue de la Mercerie, voie et espace de stationnement boulevard des Chênes et espace trottoir rue du Stade dans le domaine public communal est organisée.

ARTICLE 2 : M. Jean-Jacques FERRÉ, attaché Principal d'Administration en retraite, est désigné comme Commissaire-Enquêteur.

ARTICLE 3 : La dite enquête aura lieu du 10 juin 2024 à partir de 9 heures au 24 juin 2024 à 17 heures à la Mairie de BELLEVIGNY – 1 square Jeanne de Belleville.

ARTICLE 4 : Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur, seront déposés en Mairie de BELLEVIGNY, 1 square Jeanne de Belleville, pendant toute la durée de l'enquête du 10 juin 2024 à partir de 9 heures au 24 juin 2024 à 17 heures, aux jours d'ouverture de la Mairie : du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Le public pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser à l'attention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur par courrier à : Mairie de BELLEVIGNY – 1 square Jeanne de Belleville – 85170 BELLEVIGNY ou par mail à mairie@bellevigny.fr. qui les annexera au registre. Le dossier sera également mise en ligne sur le site de la Commune de BELLEVIGNY : www.bellevigny.fr pendant toute la durée de l'enquête publique.